

Le conseil municipal de Wallaceburg mérite des félicitations pour avoir été bien au fait de la situation et pour avoir collaboré avec sérieux avec les responsables de la santé. A Wallaceburg, on se soucie avant tout de la sécurité, et l'on fait preuve de bon sens. J'inviterais le député d'Essex-Windsor, s'il tient tant à effrayer les gens, à réserver son attention à sa propre circonscription.

* * *

LE TRANSPORT AÉRIEN

LA TAXE SUR LE TRANSPORT DANS LE NORD

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, on aurait cru que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Crombie) aurait son mot à dire au cabinet sur des dossiers concernant par exemple le transport dans le Nord. Toutefois, à mon grand regret, le cabinet a préféré ne pas donner suite à la lettre d'encouragement qui a été envoyée à M^{me} Ann Marie Dawe, la présidente de l'Association des consommateurs du Canada, section de Yellowknife, dans laquelle on lit ceci:

Chère madame,

Je partage vos préoccupations au sujet de la suppression du plafond de \$30 fixé pour la taxe sur le transport aérien, dont vous me faites part dans votre lettre du 24 juillet 1985. J'aborderai la question avec mes collègues du cabinet dans le but d'obtenir une exemption de l'augmentation de cet impôt pour les régions septentrionales et éloignées.

Cette exemption a été également préconisée dans une lettre signée par un autre ministre, le ministre d'État chargé du Tourisme (M. Murta). Le vice-premier ministre (M. Nielsen) et le député de Yellowknife y ont souscrit eux aussi. Ainsi, quatre députés éminents du parti conservateur estiment qu'on aurait tort d'alourdir les taxes sur le transport aérien dans le nord du Canada.

Pourquoi le cabinet et le gouvernement ont-ils fait fi des instances présentées par le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, le vice-premier ministre, le député de la région et le ministre d'État chargé du Tourisme, au sujet d'une question qui manifestement pénalise les habitants du nord canadien?

Je prie le premier ministre et son ministre des Finances de réexaminer...

M. le Président: Je signale à la députée que son temps de parole est écoulé.

* * *

LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE

LE PROJET D'IMPLANTER DES CENTRES DE MONTAGE DE PLAQUETTES DE SILICIUM À OTTAWA

M. David Daubney (Ottawa-Ouest): Monsieur le Président, je me félicite que Canadian Microelectronics Corporation, société sans but lucratif fondée par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, ait recommandé que

Présence à la tribune

le gouvernement finance la création de deux centres de montage de plaquettes de silicium.

Collaborant depuis un an avec les milieux de haute technologie d'Ottawa-Carleton pour amener le gouvernement à s'orienter dans cette voie, je suis particulièrement heureux que CMC ait recommandé Ottawa entre autres pour l'implantation des centres en question. La société suggère que le centre d'Ottawa coexiste avec le centre ontarien de microélectronique, qui est actuellement situé dans ma circonscription d'Ottawa-Ouest.

Voilà une nouvelle importante, non seulement pour la «Silicon Valley» du Nord qu'est notre région, dont l'infrastructure de haute technologie est sans égale, mais pour le développement des sciences et de la technologie au Canada, si nécessaire à la croissance économique de notre pays.

* * *

LE CANADIEN NATIONAL

LES DOMMAGES ÉVENTUELLEMENT CAUSÉS AUX ÉDIFICES ET AUX MAISONS DE KAMLOOPS PAR LE DOUBLEMENT DES VOIES

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, le Canadien National double ses voies partout dans l'ouest du Canada. Dans la région de Kamloops, la construction d'une deuxième voie a causé de graves vibrations du sol dans une bonne partie de la ville. Grâce à la collaboration du conseil municipal, du CN et de citoyens intéressés, une étude a été menée, selon laquelle les graves secousses produites par la deuxième voie ont causé des dommages structuraux à certaines maisons.

La question a été signalée au président et aux membres du comité permanent des transports, de même qu'au ministre des Transports (M. Mazankowski). Le comité et le ministre ont répondu qu'ils examineraient la situation.

J'exhorte particulièrement le ministre des Transports à communiquer avec le Canadien National pour lui conseiller de faire ralentir les trains lorsqu'ils traversent le secteur touché afin de minimiser les vibrations et les dommages structuraux et d'indemniser les propriétaires qui peuvent clairement établir que des dommages structuraux ont été causés à leur maison par le doublement des voies du CN.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU PROCUREUR GÉNÉRAL DES ÉTATS-UNIS

M. le Président: Je tiens à signaler à la Chambre la présence à la tribune de M. Edwin Meese, procureur général des États-Unis d'Amérique.

Des voix: Bravo!